



---

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro  
277-26-009 sur le zonage et modifiant le règlement 2011-11-008  
et ses amendements**

---

1. Lors de sa séance ordinaire du 8 juillet 2026, le conseil a, par l'adoption de sa résolution 2026-07-151 adopté le *projet de règlement numéro 277-26-009 sur le zonage et modifiant le Règlement 2011-11-008 et ses amendements*.
2. Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement sur le zonage.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).
  - **DATE** : le mercredi 5 août 2026
  - **HEURE** : 19 h
  - **LIEU** : Salle de l'Institut Canadien, 16 rue Saint-Pierre
4. Au cours de cette assemblée, nous expliquerons ce projet de règlement et entendrons les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 405, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ou sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante :  
[www.saint-charles-sur-richelieu.ca](http://www.saint-charles-sur-richelieu.ca).

**DONNÉ À SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, CE 9 juillet 2026.**

*Nathalie Cliche*

---

**Nathalie Cliche**  
Greffière-trésorière